périence particulière, spéciale ne peut être que le résultat des études entreprises sur les faits soigneusement enregistrés dans chaque situation; et c'est là le but de la comptabilité.

Elle n'a ni la mission ni le pouvoir de corriger les faits consommés; son but consiste à *éclairer le présent, et à tracer la route qu'il convient de suivre pour l'avenir.* Son résultat définitif est de diminuer les pertes et d'augmenter les bénéfices du cultivateur. Aujourd'hui que l'estime, la considération et l'aisance sont acquises à l'homme qui a créé ou maintenu sa fortune au prix d'un travail utile; aujourd'hui que les chiffres sont une puissance, *mundum regunt numeri,* comme on l'a dit depuis long-temps, on ne peut douter que la comptabilité ne soit le premier fondement de toute entreprise agricole.

Si l'agriculture se modelait sur un type unique, si elle ne revêtait qu'une seule forme qui fût inflexible et invariable, on contesterait à bon droit la nécessité des comptes de culture; mais, comme sur le même terrain, dans les mêmes circonstances, elle peut *affecter les formes les plus diverses*, être la représentation des systèmes les plus opposés, il est impossible sans comptabilité de choisir parmi ces différens systèmes celui qui est le plus profitable dans les circonstances où l'on se trouve.

D'ailleurs, quand même l'expérience générale serait suffisante pour indiquer à quel système il convient de s'arrêter, il ne s'ensuivrait pas que l'on pût se passer de comptes réguliers. Une exploitation agricole est très complexe dans les parties qui la composent. On voit dans une ferme des chevaux, des bœufs, des vaches; dans les terres, du froment, du trèfle, de la luzerne, des pommes de terre, de l'avoine, des betteraves, etc. On peut choisir pour auxiliaires des valets à gages ou des journaliers. Enfin une même combinaison agricole se compose d'une multitude d'élémens auxquels on donne plus ou moins d'extension suivant la mesure du bénéfice qu'ils procurent. Or, sans comptabilité il n'est pas facile de distinguer les spéculations lucratives de celles qui sont onéreuses. Bien plus, je craindrais peu de me tromper en affirmant que l'homme qui ne s'est pas éclairé du flambeau des saines doctrines, choisira souvent le parti le moins profitable. Supposons qu'un cultivateur, qui ne se dirige pas d'après les enseignemens d'une bonne comptabilité, s'aperçoive vaguement que son capital diminue insensiblement; il en cherche la cause. La surface de sa ferme est divisée en deux parts : les fourrages et les grains. Ceux-ci seuls conduits au marché se convertissent en numéraire, ils sont la source du bénéfice. Les fourrages se consomment sur la ferme par des vaches qui donnent un peu de lait et quelques veaux; il est donc bien évident que la portion du domaine consacrée aux fourrages rapporte peu en comparaison de l'autre. Comme conséquence de ce raisonnement, le cultivateur augmentera la surface consacrée aux céréales aux dépens des fourrages; il aura cru rétablir l'équilibre, et il n'a fait que hâter le moment de sa ruine.

S'il eût été éclairé par sa comptabilité, il aurait bien vu la diminution de son capital; mais il en aurait découvert la véritable cause. Ses livres lui auraient montré que le fumier est souvent le principal produit du bétail, et non les veaux et le lait; il aurait vu encore que le fumier est le principal facteur du blé. En continuant ses déductions, il aurait été amené à conclure qu'en augmentant la surface consacrée aux prairies, il aurait diminué les frais de culture, augmenté la masse de ses fumiers, et partant, qu'il aurait récolté plus de blé.

L'hypothèse que je viens de présenter n'est que trop fréquemment la réalité de ce qui se passe dans certains cantons du territoire français; elle suffira pour montrer aux moins clairvoyans comment on peut se ruiner avec le raisonnement qui ne repose pas sur la comptabilité.

### Section II. — *Méthodes de comptabilité.*

On a dû tenir des comptes aussitôt que les hommes ont eu entre eux des relations commerciales. Caton parle assez au long de la manière dont il faut tenir une comptabilité rurale. Ce n'est cependant que dans ces derniers temps qu'on en a senti toute l'importance. Thaer, Crud, Peluguer, Sinclair, M. de Dombasle, M. Bella n'ont pas peu contribué à répandre le goût d'une comptabilité méthodique. Ils ont accompagné le précepte de l'exemple. La *comptabilité en parties doubles* appliquée au contrôle d'une exploitation rurale avait tenté l'ambition de Thaer, et il en avait posé les premiers fondemens. A Roville et à Grignon, cette méthode est suivie avec la régularité et l'exactitude qu'on admire dans les livres des commerçans; c'est au dépouillement de cette comptabilité que nous devons les plus saines instructions, et les enseignemens les plus précieux, les plus positifs de ces derniers temps sur les diverses branches de l'économie rurale. L'étude de la comptabilité en parties doubles n'offre certainement pas de difficultés très sérieuses à surmonter; j'ai vu des élèves en comprendre parfaitement l'économie et le mécanisme dans l'espace de 3 semaines. On pourrait affirmer néanmoins que, parmi les nombreux élèves sortis des écoles de Roville et de Grignon, il n'y en a pas six qui suivent cette méthode enseignée dans ces deux établissemens. Ce fait, que je ne crois pas contestable, m'a conduit à rechercher quelle pouvait être la cause d'un pareil abandon; et voici quel a été le résultat de mes investigations : La comptabilité en parties doubles ou commerciale, sans exiger de grands talens, demande de la part de celui qui la tient une tête posée, un esprit calme et l'attention la plus soutenue. L'homme des champs toujours en éveil, obligé de porter sa surveillance sur les points les plus opposés, d'écouter chacun, de donner ou de changer le mot d'ordre à chaque instant, assailli jusque dans son cabinet pour des affaires de première importance, n'a pas le temps de se recueillir assez pour aborder un travail aussi sévère. Cet obstacle avait déjà été pressenti par M. Gabiou fils, auteur d'un traité de comptabilité rurale. « Il « y a souvent, dit-il, des écritures très difficiles à passer en parties doubles; et j'ai vu de « fort bons teneurs de livres avouer qu'ils « avaient quelquefois à réfléchir long-temps